

THEMATIQUE : **FORMATION A LA METHODOLOGIE DES RISQUES PROFESSIONNELS**

La sécurité sur les lieux de travail nécessite une très forte capacité d'anticipation, nos législations imposent diverses obligations de veille et de vigilance et accroissent les notions de responsabilité civile et pénale de chacun : employeur – encadrement – salariés, qui doivent apprendre à intégrer la prévention dans l'accomplissement des tâches, au quotidien.

NIVEAU : Initial Perfectionnement

DUREE : 3 journées = 21 heures

LIEU : Sur site Dans nos locaux

PUBLIC : La ou les personnes en charge de suivre le document unique dans l'entreprise et le personnel.

PRE-REQUIS : Aucun

TYPE D'ACTION :

Acquisition des connaissances
 Adaptation au poste de travail
 Perfectionnement

INTERVENANT : William LECOMTE, Formateur en Risques professionnels.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre à l'encadrement et aux salariés d'être apte à dresser un état des lieux de dangers et risques
Préserver l'intégrité physique des salariés
Répondre aux exigences réglementaires
Se protéger juridiquement en cas d'AT
Au niveau de l'établissement initier une démarche d'amélioration constante
Dans le cadre d'un enjeu économique (l'AT coûte cher...)
De motivation et de dialogue social

CONTENU DE LA FORMATION :

En 3 étapes après un tour de table des interrogations personnelles :
Bien s'entendre et s'appropriier le contexte réglementaire

1- Ce qu'il faut savoir :

L'évolution du droit social

Clarifier les responsabilités civiles et pénales, et leurs conséquences

Le rappel des textes et leurs contraintes pour l'entreprise et l'encadrement

En cas d'AT qui est responsable ?

L'obligation de « sanctionner »

2- Ce qu'il faut recenser :

L'identification – exhaustive – des dangers et des risques, pour nous y aider :

Les 18 points du Ministère du Travail

Personnalisé par poste de travail, par salarié

Les préventions correspondantes

3- La sécurité au service du management :

Un constat : au poste de travail il n'y a pas de risque nul :

Les causes de l'AT

L'observation pratique de la maîtrise du risque, en trois points

Comment déjouer les pièges de l'habitude

Des supports concrets, probants

La formalisation de ce qui existe

Le plan d'amélioration

L'intégration d'un esprit sécurité

4- L'application pratique, en termes de faisabilité :

Travail du groupe, en fonction des interrogations et des deux thèmes précédents :

Les situations et la recherche de préventions

Les fiches d'alerte

Le stress et le harcèlement moral

Les moyens de secours

Les acteurs internes : salariés, cadres, représentants des salariés

Les acteurs externes : Inspecteurs du travail, médecin du travail, CRAM

La traçabilité permanente

METHODE PEDAGOGIQUE :

La pédagogie active et interactive, mise en œuvre tout au long de ce cycle de formation, avec des cas pratiques adaptés à la profession et aux spécificités de l'entreprise.

SANCTION DU STAGE :

Délivrance d'une ATTESTATION DE STAGE et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

MODALITE D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.

Évaluation pédagogique pour valider les compétences acquises, lors du stage : évaluations formatives - axes personnalisés d'amélioration.

MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation D'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board
- ❖ DANS LES DEUX CAS : Un programme de formation détaillé ainsi qu'un support de cours sont remis aux stagiaires et/ou transmis par courriel

Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.